

Les fiches HST

COMMENT PRENDRE EN MAIN MAVIMPLANT, OUTIL POUR LA CONCEPTION DES LOCAUX DE TRAVAIL ?



© INRS

Le logiciel Mavimplant, conçu par l'INRS, permet à l'utilisateur d'imaginer sa future organisation du travail dans le cadre d'une création ou d'un réaménagement d'activité. Il s'appuie sur la construction d'une maquette virtuelle, en 3D, d'un local professionnel. Il permet aux chefs d'entreprise, consultants, ergonomes, préventeurs, IPRP et salariés de concevoir des conditions optimales d'organisation spatiale du travail, en intégrant les bonnes pratiques de prévention.

Quand utiliser Mavimplant ?

En amont, dès que le chef d'entreprise envisage la création ou la modification d'un local (étape « programmation » ; Cf. Figure 1). L'outil virtuel permet d'avancer de manière itérative dans la construction de la maquette ; les différentes alternatives du projet peuvent être transmises au responsable de conception (architecte...).

Comment fonctionne Mavimplant ?

Mavimplant est une application Web en libre accès sur le site Internet de l'INRS : <https://mavimplant.inrs.fr>. Elle peut être utilisée sur un ordinateur (PC ou MAC) ou une tablette. À l'ouverture, il est nécessaire de créer un compte (identifiants et mot de passe) pour la sauvegarde en ligne des projets avec un niveau maximal de sécurité et de confidentialité.



↑ FIGURE 1

© INRS

Comment utiliser Mavimplant ?

Étape 1 – Choisir un métier

Mavimplant est organisé en « applications métiers » pour répondre aux besoins de chaque domaine d'activité.

L'utilisateur est guidé tout au long de la construction de son projet par des informations propres à son métier (Cf. Figure 2).

Une application déclinée par métier
 Mavimplant est organisé en « applications métiers » pour répondre aux besoins spécifiques de chaque domaine d'activité.
 Ces applications métiers ont été conçues avec des organisations professionnelles. Elles offrent ainsi des références, des bonnes pratiques de conception et de prévention, des équipements adaptés à chaque profession.

A ce jour, quatre applications métiers sont disponibles :

Boulangerie-Pâtisserie-Glacierie (BPG)	Hôtellerie-Café-Restaurant (HCR)	Entretien et réparation automobile (ERA)	Entrepôts Logistiques (LOG)

↑ FIGURE 2

© INRS

En complément, une documentation dédiée est mise à disposition sur des questions de santé et de sécurité, de conception de locaux et sur des conseils pratiques (Cf. Figure 3).

Un questionnaire (facultatif) permet de préciser les objectifs ou contraintes du projet. Il peut être ignoré, modifié ou complété à tout moment.

Étape 2 – Créer un projet

Une démarche itérative autour de cinq modules (Cf. Figure 4).



Module « Tracé »

Il regroupe l'ensemble des fonctions de création : murs, cloisons, étages, sous-sols, mezzanines, trémies, toitures, portes, fenêtres, escaliers... pour représenter tous les types de locaux possibles.



Module « Zones d'activité »

À partir d'une liste d'activités proposées en fonction du métier, le module permet de réfléchir à l'organisation des espaces. Des conseils liés aux activités et au choix de critères de proximité ou d'éloignement de zones guident l'aménagement (Cf. Figure 5).



Module « Processus »

Il permet de visualiser l'enchaînement des activités et de préciser les flux entre les différentes étapes (fabrication, communication...).



Module « Aménagement »

Les équipements liés à l'activité sont sélectionnés dans un catalogue qui s'accompagne de conseils. Ce module permet la prise en compte des espaces propres aux équipements, au stockage ainsi qu'à l'évolution des opérateurs : usage, maintenance...



Module « Voies de circulation »

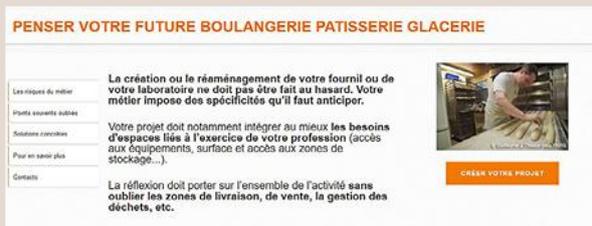
Il permet d'optimiser le tracé des différentes voies de circulation (piétons, chariots, VL, PL...) et de prendre en compte les surfaces nécessaires (Cf. Figure 6).

Étape 3 – Documenter le projet

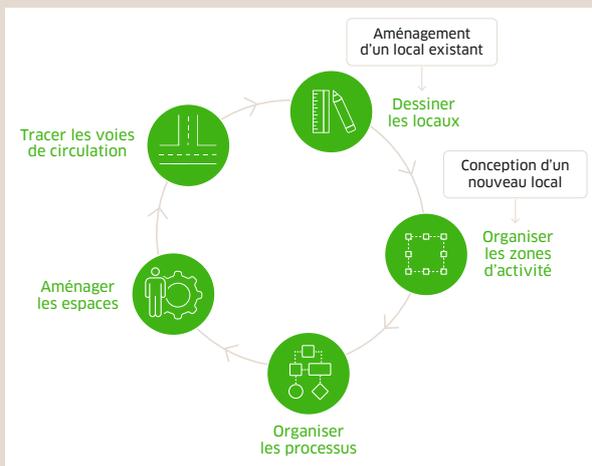
- Des préconisations sont prédéfinies pour différentes zones d'activité, voies de circulation et équipements.
- Des commentaires peuvent être ajoutés et des annotations peuvent être faites sur la maquette.

Étape 4 – Partager le projet

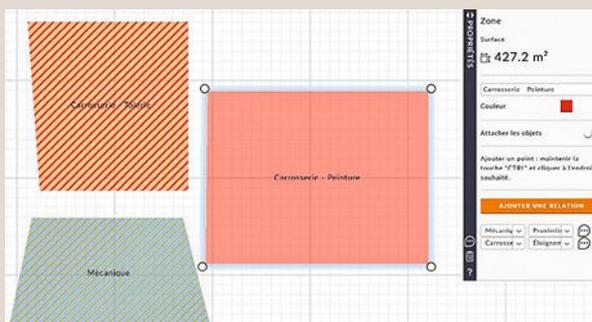
- Plusieurs versions d'un même projet peuvent être créées afin d'explorer toutes les options possibles de conception ou d'aménagement.
- Il est possible de partager la maquette 3D complète ou de simples captures avec d'autres interlocuteurs sans qu'ils aient à ouvrir un compte.
- Un rapport peut être édité avec l'ensemble des informations et préconisations relatives à la maquette créée. ●



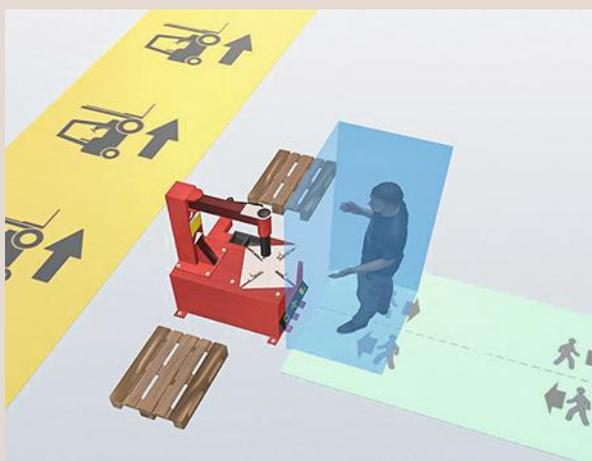
↑ FIGURE 3



↑ FIGURE 4



↑ FIGURE 5



↑ FIGURE 6

POUR EN SAVOIR PLUS

- Télécharger l'application : www.inrs.fr/media.html?refINRS=outil57.
- Consulter le webinaire dédié : www.inrs.fr/footer/actes-evenements/webinaire-Mavimplant.html.

Conception-rédaction : Remiel FENO, Stéphane GILLE, Jacques MARSOT, Adriana SAVESCU, INRS, département Ingénierie des équipements de travail ; Cédric DUVAL, INRS, département Information et communication.